

CONSEIL MUNICIPAL du 21 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le vingt et un janvier à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Mr. J-Claude BADAIRE		
Mme Michelle PRUNEAU		
Mme Mauricette ODRY		
Mme Catherine SIMONNEAU		
Mme Anne-Laure THOMAS		
Mme Murielle VILLATTE		
	Mr. J-Pierre BEDU	Mme Mauricette ODRY
	Mr. Claude BORNE	Mr. J-Claude BADAIRE
Mr. Marc DEFOSSE		
	Mr. Damien DIOT	Mme Michelle PRUNEAU
Mr. Claude MONTAIGU		
Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
13 janvier 2016	13 janvier 2016	Michelle PRUNEAU

Approbation du compte rendu du 10 décembre 2015.

MÉDECINE du TRAVAIL :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, a envoyé une convention relative à la médecine du travail pour les agents communaux. Le taux de cotisation reste inchangé soit 0,33 % de la masse salariale. Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents, accepte cette adhésion et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention.

ENTRETIEN de la LAGUNE :

Comme chaque année l'Entreprise VILLAIN BIOTECHNOLOGIE, nous propose ses prestations de suivi, de fourniture et de pose de produit à la lagune afin d'en améliorer le fonctionnement. Pour l'année 2016, le montant de ce devis s'élève à 1896,00 € TTC. A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil accepte ce devis et charge Monsieur le Maire, de signer les pièces nécessaires à ce dossier.

DIVAGATION de SANGLIERS sur un TERRAIN RUE des AFFILARDS :

Des riverains ont signalé à la Mairie que des sangliers ont investi le terrain non entretenu, à la sortie du village. Afin d'éradiquer ce phénomène, Monsieur le Maire indique qu'il va contacter le lieutenant de la louveterie pour trouver une solution.

DOSSIER JEUX EXTÉRIEURS pour les ENFANTS :

Afin de clore ce dossier, il restait à définir l'emplacement des jeux. A 10 voix pour et 1 contre, il a été décidé de le laisser à l'emplacement actuel, la sécurité des enfants sera optimisée par l'installation d'une clôture.

RÉPARATION du BARNUM :

Le barnum acheté en 2000, à besoin de réparation. La société PLISSON, après expertise a fait parvenir un devis dont le montant s'élève à 261,60 € TTC. A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil donne son accord pour cette réparation.

DEVIS FLEURISSEMENT ÉTÉ 2016 :

La société FLORIADE de L'ARNON, a envoyé un devis pour le fleurissement estival, dont le montant s'élève à 2 967,58 € HT. Le conseil à l'unanimité de ses membres présent accepte cet achat.

ACHAT d'un DÉTECTEUR de MÉTAUX :

Le détecteur de métaux actuel, défectueux, a besoin d'être changé. La société C.M.P.O. de Gien a été contactée et son devis s'élève à 254,50 € HT. Le conseil à l'unanimité de ses membres présents accepte cet achat.

SUPPRESSION de la CHEMINÉE à la BIBLIOTHÈQUE :

Pour des raisons de sécurité la société « LANIESSE COUVERTURE » est intervenue pour procéder au démontage de cette cheminée qui menaçait de s'effondrer. Coût de l'opération 420,00 € TTC. Le conseil approuve cette décision.

DEMANDE D'INDEMNITÉ d'un EMPLOYÉ TECHNIQUE :

Dans le cadre du tutorat que l'employé technique exerce auprès de l'employé en contrat avenir, il est proposé au conseil d'octroyer une prime mensuelle au tuteur. Cette prime spécifique de service de 92,60 € sera versée de janvier à décembre 2016. Le Conseil entend ces explications, et à l'unanimité de ses membres présents, accepte le versement de cette prime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

BADAIRE Jean-Claude Maire	THOMAS Anne-Laure Conseillère	MONTAIGU Claude Conseiller	BORNE Claude Conseiller Pouvoir à M. Badaire
PRUNEAU Michelle 1e Adjointe	DIOT Damien Conseiller Pouvoir Mme Pruneau	SIMONNEAU Catherine Conseillère	VILLATTE Murielle Conseillère
ODRY Mauricette 2e Adjointe	DEFOSSE Marc Conseiller	BEDU Jean-Pierre Conseiller Pouvoir à Mme Odry	